Web FRA

Le Point

www.lepoint.fr

Famille du média : **Médias d'information générale (hors PQN)**
Audience : **5749489**
Sujet du média : **Actualités-Infos Générales**

30 Septembre 2026
Journalistes : **Jean-François Ferro**
Nombre de mots : **1639**

Visualiser l'article

Private equity chez Yomoni : Altaroc ou Geneo, ce que vous engagez vraiment

Altaroc ou Geneo ? Yomoni ouvre le private equity à sa gestion privée. Durée d'immobilisation, frais et vrais chiffres de performance, décryptés.



Illustration du guide consacré au capital-investissement chez Yomoni et au choix entre Altaroc et Geneo. Image générée par intelligence artificielle ; la scène est fictive et l'interface présentée est illustrative, sans constituer une capture de la plateforme Yomoni.

Yomoni ouvre le capital-investissement à ses clients de gestion privée, à partir de 100 000 € d'encours confiés. Les deux offres proposées, Altaroc et Geneo, n'immobilisent pas l'argent de la même façon. Leurs performances affichées ne se lisent pas non plus de la même manière.

Informations vérifiées le 30 septembre 2026 sur le site de Yomoni.

Que propose Yomoni en private equity, et à qui ?

Le private equity relève de Yomoni Gestion Privée. Ce service s'ouvre à partir de 50 000 € d'encours confiés à Yomoni. Les offres de private equity demandent davantage : 100 000 € d'encours confiés.

La souscription ne se fait pas en ligne. Elle passe par un rendez-vous et un audit patrimonial réalisé par un

Tous droits de reproduction et de représentation réservés au titulaire de droits de propriété intellectuelle.
L'accès aux articles et le partage sont strictement limités aux utilisateurs autorisés.

conseiller privé.

Deux solutions sont proposées :

• **Altaroc** donne accès à des fonds internationaux habituellement réservés aux investisseurs institutionnels. Le millésime Altaroc Odyssey 2026 regroupe 7 fonds positionnés sur la croissance (Growth) et la reprise d'entreprises (Buy-out). Sa répartition cible vise 45 % en Europe, 45 % en Amérique du Nord et 10 % en Asie et dans le reste du monde. Il est investi à 80 % en fonds de fonds et à 20 % en co-investissement.

• **Geneo** investit dans des PME et des ETI françaises. Son capital n'a pas d'échéance imposée : c'est le modèle dit « evergreen ». Selon Yomoni, l'industrie et les services représentent près de 60 % de son portefeuille.

Pour découvrir le métier d'origine de Yomoni, lisez notre présentation de sa gestion pilotée en ETF .

Private equity non coté

Yomoni Gestion Privée

Accès au capital-investissement avec Altaroc et Geneo, à partir de 100 000 € d'encours confiés.

- Deux offres complémentaires, fonds internationaux avec Altaroc et PME françaises avec Geneo
- Audit patrimonial et accompagnement par un conseiller privé avant tout engagement
- Gestion Yomoni facturée 0,7 % par an, en gestion classique comme en gestion privée

Audit patrimonial réalisé par un conseiller privé* Sur rendez-vous, à partir de 100 000 € d'encours confiés
Prendre rendez-vous avec Yomoni →

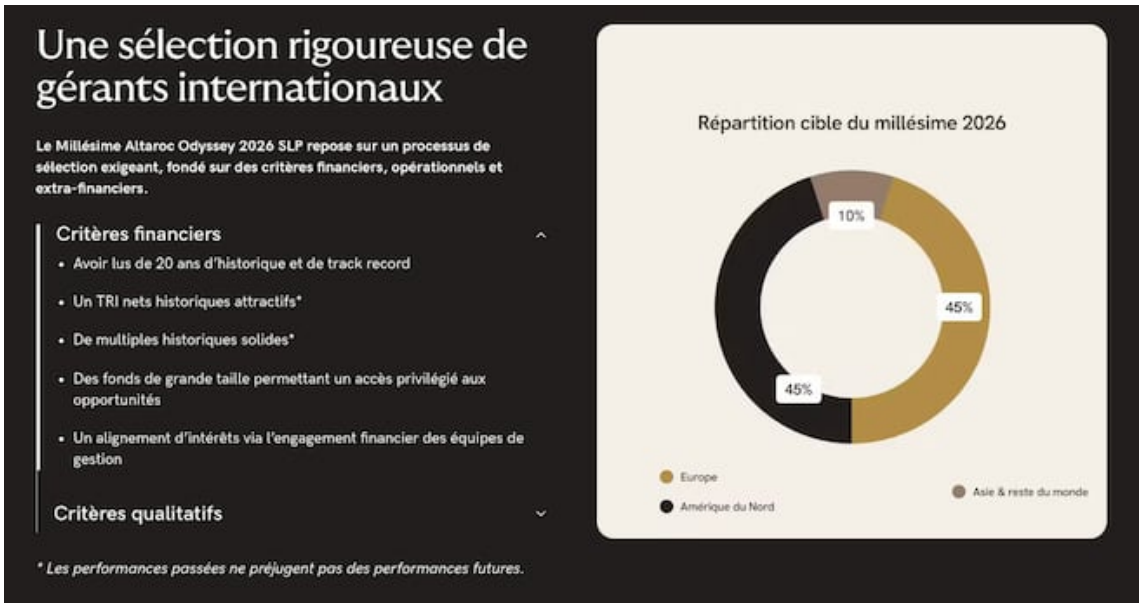
ALTHEIS, sous la marque Yomoni, société de gestion de portefeuille agréée par l'AMF n° GP-15000014, courtier en assurance ORIAS n° 15003517 · Offres en partenariat avec Altaroc et Geneo

* Audit réalisé dans le cadre de Yomoni Gestion Privée, sur rendez-vous. Placement non coté de long terme : parts Altaroc bloquées 10 ans, prorogeables trois fois un an, rachats Geneo possibles après 5 ans dans la limite d'une réserve annuelle. Le capital investi n'est pas garanti et peut être partiellement ou totalement perdu. Conditions sur le site Yomoni.

Altaroc ou Geneo : combien de temps votre argent reste-t-il bloqué ?

Altaroc : dix ans au minimum

Tous droits de reproduction et de représentation réservés au titulaire de droits de propriété intellectuelle.
L'accès aux articles et le partage sont strictement limités aux utilisateurs autorisés.



Les parts du millésime Altaroc sont bloquées 10 ans. Cette durée peut être prolongée trois fois d'un an. Une souscription réalisée en 2026 peut donc rester immobilisée jusqu'en 2036, et jusqu'en 2039 si les trois prorogations jouent.

Yomoni propose aussi un programme appelé Re-Up. Il consiste à investir dans les millésimes Odyssey successifs pour étaler l'exposition dans le temps. Yomoni précise que ce programme ne garantit ni la performance ni l'autofinancement des nouveaux engagements.

Geneo : une sortie possible après cinq ans, sans garantie



GENEO Capital est une société d'investissement dont la durée de vie est fixée à 99 ans. Selon le site de Geneo, elle prend la forme d'une SAS soumise au régime fiscal des sociétés de capital-risque.

Tous droits de reproduction et de représentation réservés au titulaire de droits de propriété intellectuelle. L'accès aux articles et le partage sont strictement limités aux utilisateurs autorisés.

Un rachat est possible une fois par an, après 5 ans de détention. Il reste limité à un montant fixé chaque année par la société, en fonction d'une réserve constituée à cet effet. Une souscription de 2026 ouvre donc une première fenêtre de sortie en 2031, sans certitude d'être servie en totalité.

Le régime des sociétés de capital-risque a une conséquence fiscale que la page Yomoni ne mentionne pas. Un actionnaire personne physique peut être exonéré d'impôt sur le revenu sur ses plus-values de cession et sur certaines distributions. Il doit pour cela s'engager à conserver ses actions cinq ans et à réinvestir les distributions reçues pendant cette période.

Or Geneo annonce la possibilité d'un dividende annuel. Encaisser ce dividende pendant les cinq premières années peut compromettre l'exonération. Le traitement fiscal applicable se vérifie lors de l'audit patrimonial.

Comment lire les performances affichées ?

Yomoni cite une étude de France Invest publiée en juin 2024. Entre 2014 et 2023, le capital-investissement français aurait affiché une performance nette de 13,3 % par an. Sur la même période, le CAC 40 dividendes réinvestis a rapporté 10,5 %. Ce chiffre décrit un marché, pas les offres de Yomoni.

Pour Altaroc, deux types de chiffres coexistent :

• **Moyennes de marché.** Selon des données Pitchbook reprises par Yomoni, le private equity de croissance et de reprise a rapporté 14 % par an sur dix ans, contre 9,5 % pour l'indice MSCI World.

• **Historique des gérants retenus.** Les fonds matures des 15 gérants retenus pour les millésimes 2021 à 2023 affichent un TRI net moyen de 21,8 %. Ce calcul porte sur des fonds lancés entre 1999 et 2018, c'est-à-dire sur l'historique passé de ces gérants. Il ne mesure pas la performance d'un millésime Altaroc.

Pour Geneo, le chiffre affiché est un TRI moyen pondéré brut de 22,3 %. « Brut » signifie avant frais. Le calcul porte sur les seules sorties réalisées depuis 2019. Les participations encore en portefeuille n'y entrent pas.

Le TRI, taux de rendement interne, exprime un rendement annualisé qui tient compte du calendrier des versements et des remboursements. Il ne se compare pas directement au rendement d'un livret ou d'un indice boursier.

À partir de quel montant, et pour quel engagement ?

Deux seuils coexistent sur le site de Yomoni. La gestion privée s'ouvre à partir de 50 000 € d'encours confiés. Les offres de private equity demandent 100 000 € d'encours confiés. La page Altaroc mentionne en outre un engagement minimum de 100 000 €. Le conseiller précise lors du rendez-vous comment ces deux conditions s'articulent.

Côté frais, Yomoni facture sa gestion 0,7 % par an, en gestion classique comme en gestion privée. Les frais propres aux supports ne sont pas publiés. C'est aussi le cas des frais des fonds sous-jacents du millésime

Tous droits de reproduction et de représentation réservés au titulaire de droits de propriété intellectuelle.
L'accès aux articles et le partage sont strictement limités aux utilisateurs autorisés.

Altaroc, investi à 80 % en fonds de fonds. Ces frais sont communiqués lors de l'audit patrimonial.

Le responsable de la conformité de Yomoni résume le profil visé : des investisseurs qui comprennent les risques et peuvent immobiliser leur capital pendant plusieurs années. Le capital investi peut être partiellement ou totalement perdu.

Audit patrimonial réalisé par un conseiller privé*

Prendre rendez-vous avec Yomoni →

* Audit réalisé dans le cadre de Yomoni Gestion Privée, sur rendez-vous. Placement non coté de long terme : parts Altaroc bloquées 10 ans, prorogeables trois fois un an, rachats Geneo possibles après 5 ans dans la limite d'une réserve annuelle. Le capital investi n'est pas garanti et peut être partiellement ou totalement perdu. Conditions sur le site Yomoni.

Vos questions sur le private equity chez Yomoni

À partir de quel montant peut-on investir en private equity avec Yomoni ?

Les offres sont accessibles à partir de 100 000 € d'encours confiés à Yomoni. Elles relèvent de la gestion privée, qui s'ouvre dès 50 000 €. L'accès passe par un rendez-vous et un audit patrimonial.

Combien de temps l'argent reste-t-il bloqué ?

Pour Altaroc, les parts sont bloquées 10 ans, durée prorogeable trois fois un an. Pour Geneo, un rachat est possible une fois par an après 5 ans, dans la limite d'une réserve fixée chaque année.

Quels sont les frais du private equity chez Yomoni ?

La gestion Yomoni coûte 0,7 % par an. Les frais propres aux supports ne sont pas publiés. Ils sont communiqués lors de l'audit patrimonial.

Le TRI de 22,3 % de Geneo est-il un rendement garanti ?

Non. C'est un taux brut, avant frais, calculé sur les seules sorties réalisées depuis 2019. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Tous droits de reproduction et de représentation réservés au titulaire de droits de propriété intellectuelle.
L'accès aux articles et le partage sont strictement limités aux utilisateurs autorisés.

Quelle est la différence entre Altaroc et Geneo ?

Altaroc investit dans des fonds internationaux de croissance et de reprise, pour une durée fixe de 10 ans. Geneo investit dans des PME et ETI françaises, sans échéance imposée, avec une sortie possible après 5 ans.

À propos de cet article et avertissements

Avertissement. Le contenu de cet article est fourni à titre exclusivement informatif et pédagogique. Il ne constitue ni un conseil en investissement, ni une recommandation personnalisée, ni un conseil juridique ou fiscal au sens des articles L. 321-1 et D. 321-1 du Code monétaire et financier. Avant toute décision, consultez un professionnel agréé, conseiller en investissements financiers ou conseiller en gestion de patrimoine.

Risques. Le private equity est un placement non coté, de long terme, qui présente un risque élevé de perte en capital. Le capital investi n'est pas garanti et peut être partiellement ou totalement perdu. La liquidité est faible : les parts Altaroc font l'objet d'une période de blocage, et les rachats Geneo sont plafonnés. Aucun rendement n'est garanti, et un dividende n'est versé que si la société dégage un résultat distribuable. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Date de vérification. Informations vérifiées le 30 septembre 2026 sur le site de Yomoni (pages Private Equity, Altaroc, Geneo et Tarifs) et sur le site de Geneo pour la forme juridique de GENEO Capital. Le régime fiscal des sociétés de capital-risque a été vérifié sur le BOFiP.

Mentions commerciales. Cet article est réalisé dans le cadre d'un partenariat commercial avec Yomoni, qui bénéficie à ce titre d'une visibilité. Certains liens sont des liens d'affiliation : ils peuvent donner lieu au versement d'une commission, sans coût supplémentaire pour le lecteur. Cette visibilité commerciale est distincte de la méthodologie éditoriale.

Tous droits de reproduction et de représentation réservés au titulaire de droits de propriété intellectuelle.
L'accès aux articles et le partage sont strictement limités aux utilisateurs autorisés.